



age de la retraite et pénibilité

Par **deschuytter**, le **03/01/2013 à 18:55**

bonjour j'ai 55 ans presque 56 j'ai commencée a travailler a 16 ans j'ai mes 165 trimestres j'ai 2 reconnaissances maladie professionnelles une a 10% l'autre a 11% étant donné que j'ai perdu mon emploi a quel age pourrais je partir en retraite

Par **P.M.**, le **03/01/2013 à 19:57**

Bonjour,
Je vous conseillerais de vous rapprocher de l'[Assurance Retraite](#)...

Par **Galli Catherine**, le **07/02/2016 à 12:20**

bonjour.

J'ai quitter la France,il y a de cela 20 ans cette annee,et j'ai maintenant 54 ans et commence a me poser des questions au niveau de mes droits a la retraite pour les annees travaillees en France avant de la quitter !j'ai travailler comme coiffeuse en Auvergne avec un debut a l'age de 14 ans comme pres-apprentie.

Par la suite continue comme apprentie et je continue la meme proffession en Norvege. Mais ce sont biensur les annees de cotisations payes en France et les annees travaillees a mon compte qui me preoccupent ! je ne sais absolument pas comment faire pour obtenir mes droits le temps voulu pour les annees travaillees en France, Je ne me rapelle pas grand chose a propos des caisses de cotisations...encore moins leurs noms...est-il possible d'avoir de l'aide dans mes demarches qui me paraissent tres compliquees ? D'avance merci de votre reponse.

Catherine Galli.

Par **P.M.**, le **07/02/2016 à 14:04**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il aurait été préférable d'ouvrir un nouveau sujet mais il ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié puisque c'est le droit de la Sécurité Sociale et je Cous conseillerais de vous rapprocher de l'[Assurance Retraite](#)...